

Paris, le 18 juin 2025

Nathalie Sonnac, présidente du conseil d'orientation du CLEMI, appelle à la création d'un Conseil national pour l'éducation aux médias et à l'information

Réuni ce 18 juin 2025 dans les locaux de l'université Panthéon-Assas pour sa 84^e session, le Conseil d'orientation et de perfectionnement (COP) du CLEMI, par la voix de sa présidente, a lancé [un appel solennel pour renforcer la politique publique d'éducation aux médias et à l'information](#) (EMI), dans un contexte de menaces croissantes sur les démocraties. Face à la multiplication des campagnes de désinformation, à la défiance envers les institutions et à l'urgence démocratique soulignée notamment par la Commission européenne dans le cadre du projet de « bouclier démocratique », Nathalie Sonnac appelle à une transformation structurelle ambitieuse : la création de nouvelles instances nationales pour l'éducation aux médias et à l'information.

« Nous avons besoin d'un **Conseil national**, instance collégiale et consultative qui réunira les représentants de la communauté éducative, tous les acteurs des médias et du numérique et les pouvoirs publics pour guider les choix stratégiques de la France dans un domaine de l'EMI qui ne cesse de progresser. Un **Centre national** sera chargé de la coordination entre tous ces acteurs afin d'augmenter l'impact de leurs actions », a-t-elle déclaré.

En créant de nouvelles instances nationales pour l'EMI, il s'agit de conforter le rôle stratégique du CLEMI, opérateur historique de l'EMI depuis plus de quarante ans, dont l'expertise est reconnue en France comme à l'international, et de lui donner les moyens humains, statutaires et financiers nécessaires pour déployer pleinement sa mission. Nathalie Sonnac a souligné que le projet de loi destiné à traduire en actes les recommandations des États généraux de l'information, qui placent l'EMI au cœur de leurs priorités, représente une opportunité inédite pour s'appuyer sur l'expertise éprouvée du CLEMI et dépasser le stade des déclarations d'intention.

En cette date symbolique du 18 juin, elle lance « [l'Appel du COP](#) », un signal fort à destination des autorités ministérielles pour faire de l'EMI un levier central de la résilience démocratique.

Contact presse : Sophie Schemoul s.schemoul@clemi.fr 06 84 50 41 08